



BULLETIN N°4 – EDITION DU 14 SEPTEMBRE 2016

A retenir cette semaine

Colza

L'importante hétérogénéité de levée allonge la période de sensibilité de la culture aux ravageurs de début de cycle, maintenir la surveillance sur les altises et les limaces.

* * *



Colza

Stade de la culture

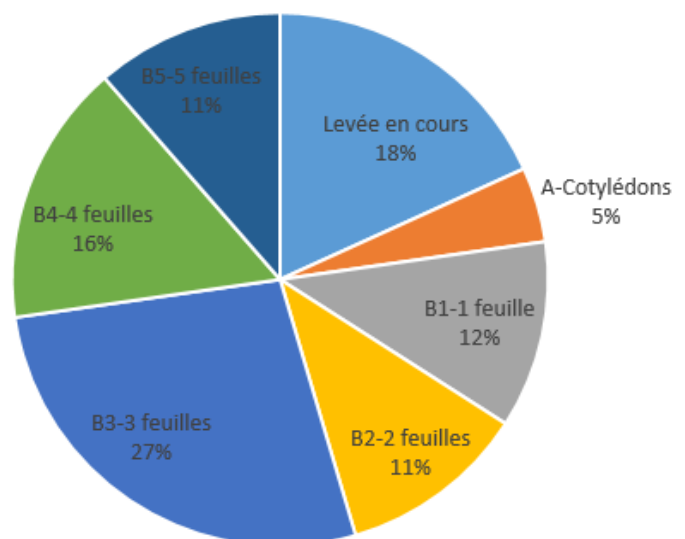
Les conditions sèches que nous connaissons continuent de perturber les levées des colzas.

Sur les 30 parcelles ayant fait l'objet d'observations spécifiques cette semaine, **la levée est effective sur moins de la moitié d'entre elles (40%)**. Rappelons que la levée est qualifiée d'effective si au moins 50% de la parcelle est levée.

Des hétérogénéités des stades au sein même des parcelles sont constatées dans 60% des situations. Dans les parcelles levées, les stades s'étendent de la première feuille à 5 feuilles étalées.

Si ce n'est pas déjà fait, pensez à mettre en place les pièges (voir BSV n°1 édition du 24/08/2016).

Répartitions des stades du colza



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL EDITION LORRAINE – GRANDES CULTURES

BULLETIN N°4 – EDITION DU 14 SEPTEMBRE 2016

Limaces

L'activité des limaces reste modérée cette semaine, les conditions climatiques n'étant pas propices à leur développement.

▪ Piégeage :

Aucune capture n'a été enregistrée sur les 13 pièges relevés cette semaine.

▪ Dégâts sur plantes :

Cette semaine, 35% des parcelles observées signalent la présence de morsures de limaces. Dans ces situations, les prélèvements foliaires restent limités.

Toutefois, il convient de surveiller les parcelles notamment si des averses sont annoncées ou si un couvert maintient l'humidité au sol, car les populations abritées en bord de champ ou en profondeur dans le sol pourraient rapidement « reprendre du service ».

Rester vigilant sur l'apparition de dégâts de limaces sur plantes et leur accumulation de la levée au stade 3-4 feuilles.

Altises

Bien que signalées dans près des 3/4 des situations cette semaine, les attaques d'altises (*les deux espèces confondues*) restent modérées avec en moyenne 11% des pieds touchés dans les parcelles concernées. Les captures d'altises restent quant-à-elles faibles avec 16% de pièges actifs dénombrés cette semaine.

(Cf. BSV n°1 édition du 24/08/2016 pour la reconnaissance des deux espèces).

Le seuil de risque fixé à 80% de pieds avec morsures sans dépasser ¼ de la surface foliaire détruite n'est jamais atteint.

Surveiller les colzas de la levée au stade 3 feuilles inclus notamment à proximité d'un champ de colza la campagne précédente. **Après 4 feuilles, il est généralement inutile d'intervenir.**

L'observation doit être régulière tout au long de la période de sensibilité. L'accumulation des dégâts d'altises peut être explosive et dépasser rapidement le seuil indicatif de risque.

L'analyse de risque doit également prendre en compte la dynamique de pousse du colza ainsi que les conditions climatiques qui seront plus ou moins favorables à une sortie rapide de la période de sensibilité.

Exemples de situations



Dégâts non pénalisants

Moins de 25 % de la surface foliaire touchée



Dégâts pénalisants

Plus de 25 % de la surface foliaire touchée

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL EDITION LORRAINE – GRANDES CULTURES

BULLETIN N°4 – EDITION DU 14 SEPTEMBRE 2016

Tenthredes de la rave

Des captures d'adultes de la tenthrède de la rave (hyménoptère au corps jaune orangé, à tête noire et aux ailes membraneuses) sont signalées dans 5 parcelles sur 22. **Rappelons que seules les larves sont responsables des dégâts en dévorant les feuilles tout en épargnant les nervures.** Il est important de noter qu'il n'y a aucune corrélation entre l'intensité des captures d'adultes en cuvette et l'intensité des attaques de larves.

Le seuil de nuisibilité de l'insecte est dépassé dès lors que l'on note des dégâts de larves sur feuille dépassant ¼ de la surface végétative.

Actuellement, aucun dégât sur feuille n'a été signalé dans le réseau d'épidémiologie lorrain.



Tenthrède de la rave : adultes et larve - Photo : Terres Inovia

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>

Ce bulletin est disponible sur le site internet de la CRAL www.cra-lorraine.fr et le site de la DRAAF ACAL <http://draaf.alsace-champagne-ardenne-lorraine.agriculture.gouv.fr/>

Action pilotée par le ministère en charge de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Bulletin rédigé par Arvalis, Terres Inovia et la Fredon et édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture ACAL, avec la participation de Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'Alpa, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, Emc2, EstAgri, la Fredon Lorraine, Gpb Dieuze-Morhange, Hexagrain, Lorca, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, le Sral ACAL (DRAAF), Vivescia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles d'un réseau de parcelles suivies par ces partenaires : il donne une tendance de la situation sanitaire dans la région, mais celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture d'Alsace-Champagne-Ardenne - Lorraine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Pour tous renseignements, contacter : François-Xavier SCHOTT – Animateur Inter-Filières - 03.83.96.85.02
Chambre Régionale d'Agriculture ACAL – bâtiment i – 9, rue de la vologne – 54520 LAXOU